



## Enseignement au CNED réglementé des élèves de 6 à 16 ans

Le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) accueille, sur autorisation du directeur académique, les enfants de familles non sédentaires ainsi que les enfants ne pouvant fréquenter un établissement scolaire pour diverses raisons (médicales, études sportives, itinérance professionnelle de la famille,...).

### Délais d'inscription au CNED réglementé

Au cours du mois de juin, faire la pré-inscription sur le site internet du CNED : <http://www.cned.fr/>

Ou demander un dossier papier au CNED : Tél : 05.49.49.94.94

L'inscription au CNED réglementé des enfants âgés de 6 à 16 ans, est soumise à l'accord préalable du directeur académique.

Pour une première demande de CNED règlementé, la famille peut le faire parvenir à la DSDEN dès lors que le dossier est complet et jusqu'au 20 octobre.

L'inscription reste possible jusqu'au 31 mars pour les élèves déjà inscrits en établissements scolaires (notamment pour raisons médicales).

### Éléments constitutifs du dossier de demande à adresser à la DSDEN

Fiche d'inscription au CNED soigneusement complétée

Copie livret famille

Décision d'orientation délivrée en fin d'année scolaire précédant l'année d'inscription (figure généralement sur le dernier bulletin scolaire, avis de passage ou de redoublement)

Suivi de scolarité complété par vos soins (document fourni avec le dossier CNED)

En plus, selon les cas :

Familles itinérantes et de voyageurs :

- Attestation sur l'honneur : [modèle téléchargeable](#)

Raison médicale : Document bilan médical complété par vos soins (document fourni avec le dossier CNED)

Cursus sportif ou artistique de haut niveau : Attestation de la fédération ou de l'organisme de prise en charge, présentant des éléments suffisants pour justifier une scolarité par correspondance (volume des cours ou entraînements, déplacements,...)

### Le dossier complet doit être adressé par courrier avant le 20 octobre 2019 :

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Maine-et-Loire

Service des élèves et de la scolarité

Cité administrative - Rue Dupetit Thouars – 49047 ANGERS CEDEX

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

**En aucun cas les dossiers ne doivent être envoyés directement au CNED.**

### ENSEIGNEMENT AU CNED DES ELEVES DE PLUS DE 16 ANS

Les élèves de plus de 16 ans qui souhaitent s'inscrire au CNED, doivent s'adresser directement au CNED au Tél : 05.49.49.94.94

M.A.J. le 13/09/2019

## Dans cette rubrique

- [Scolariser un élève en difficulté scolaire](#)
- [Scolariser un élève handicapé](#)
- [Scolariser un élève malade](#)
- [Scolariser un élève allophone nouvellement arrivé](#)
- **[Enseignement à distance : CNED](#)**
- [Scolariser un élève à haut potentiel](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire

Cité administrative

15 bis rue Dupetit Thouars

49047 Angers CEDEX

Tél. 02 41 74 35 35

Localisation